



L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE EN ENTREPRISE

SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Dernière révision du document : Juin 2020

À l'heure de la transition numérique, de plus en plus d'entreprises s'orientent vers la dématérialisation et un fonctionnement « paperless ». Toutefois, cette transition doit être mûrement réfléchie si l'on souhaite l'intégrer dans une démarche éco-responsable. En effet, le passage au numérique représente de nouveaux enjeux environnementaux s'opérant tout au long du cycle de vie de l'équipement électronique, de sa fabrication à son remplacement.

Cette fiche reprend plusieurs conseils et bonnes pratiques visant à réduire l'impact environnemental des équipements numériques présents dans chaque entreprise (ordinateur, écran, Smartphone...).

Pour que transition numérique rime avec écologique.

RÉDUIRE SON IMPACT DÈS L'ACHAT

Sur tout le cycle de vie d'un appareil électronique, son empreinte environnementale provient principalement **de sa fabrication** en raison des impacts sur les ressources naturelles, l'eau et les GES. D'autant plus que parmi les ressources nécessaires, se retrouvent de nombreux métaux rares dont la disponibilité ne cesse de décroître. C'est pourquoi prendre cela en considération dès l'achat du matériel informatique a toute son importance.

Le saviez-vous ?

Le ratio « Tonnes de ressources nécessaires » : « Tonne de produit fini » est de :

54 : 1 → Voiture

100 : 1 → Ordinateur

16 000 : 1 → Puce électronique

Avant même d'acheter quoique ce soit, il est possible d'agir par une **simple réflexion** :

Cet achat est-il indispensable ou n'est-ce qu'un gadget parmi tant d'autres ?

Si le remplacement du matériel est absolument nécessaire, l'**équipement reconditionné** professionnellement est la première piste à envisager. Matériel de seconde main ayant entièrement été révisé et remis au goût du jour, cette option est un bon moyen de **réduire les dépenses et l'impact environnemental**. Il en va de même pour le matériel qui est remplacé. Celui-ci peut être remis à des professionnels en vue d'être reconditionné et réutilisé par autrui.

Plusieurs sociétés wallonnes se sont d'ailleurs spécialisées dans le reconditionnement et la revente d'appareils électroniques :

- [aSmartWorld](#) pour les Smartphones
- [Comex](#) pour les ordinateurs

Le saviez-vous ?

En Europe, 160.000 laptops sont jetés chaque jour !
Or, 70 % d'entre eux pourraient être réutilisés
(Source : Circular Computing)

Lors de l'achat, plusieurs considérations sont à prendre en compte. À commencer par les **besoins réels de l'entreprise**. *L'équipement n'est-il pas trop performant pour les usages qui lui seront demandés ?*

Évitez la voiture de course si c'est pour rouler en agglomération...

Ensuite, il faut s'assurer que l'équipement est **adapté aux technologies futures** et ne deviendra pas rapidement obsolète avec l'arrivée de nouvelles technologies.

Enfin, la **qualité du matériel** est la dernière considération à avoir lors de l'achat. Le « bon marché » est souvent une fausse bonne idée dans le sens où il faudra sans doute réinvestir rapidement pour le remplacer. Ainsi, un équipement de qualité, résistant et facilement réparable présente un **intérêt économique et environnemental**.

En bref, pensez écoconception !

RÉDUIRE SON IMPACT LORS DE L'UTILISATION

Que ce soit par le stockage virtuel, l'utilisation de la bande passante ou plus simplement par la consommation électrique, l'utilisation journalière du numérique participe également à son impact environnemental.

Cette utilisation individuelle n'est pas négligeable puisqu'elle représente **34 milliards d'équipements utilisateurs** dans le monde. Ce nombre impressionnant explique l'impact prépondérant des actions individuelles en comparaison aux centres informatiques qui sont, quant à eux, très mutualisés et en nombre plus faible.

Une utilisation rationnelle des services numériques a donc toute son importance. Et pour cela, il est possible d'**agir à travers plusieurs aspects du numérique** :

- ***Mailing :***



Limiter l'usage d'e-mails est encore mieux qu'effacer les anciens. À ce titre, il convient de **vérifier la pertinence** de chaque envoi et également de chaque destinataire. Les personnes en copie ne sont pas toujours indispensables. Les **newsletters** représentent un grand nombre d'e-mails par jour. **Se désabonner** de celles qui ne sont pas ou presque jamais lues contribue à réduire ce flux quotidien.

Le poids du mail a également son importance. Pour résoudre cela, il est possible de **compresser les fichiers** trop volumineux ou encore de passer par des **systèmes de transfert temporaire**. Au sein même du mail, la **signature électronique** a également son influence et y limiter les images permet d'alléger chaque e-mail.

Le saviez-vous ?

Il est possible de programmer sa signature e-mail pour que l'image ne s'affiche que lors du premier envoi et n'apparaisse plus lors des échanges suivants.

▪ *Streaming :*



Le streaming vidéo représente une grande partie de l'utilisation de la bande passante. Pour agir sur cet aspect, il faut **privilégier le Wifi**, celui-ci est 2 à 3 fois moins consommateur que la 3G/4G. Une autre option est de **télécharger préalablement** les vidéos (via Wifi) avant leur visionnage. La qualité de la vidéo influence également le flux et opter pour une **résolution plus basse** réduit la consommation sans pour autant léser le rendu visuel.

Pour ceux qui travaillent en musique, le clip n'est pas une nécessité. La **radio** ou les **plateformes audio** sont donc à privilégier.

▪ *Navigation :*



Une recherche internet et l'ouverture d'une page, aussi banales puissent-elles paraître, contribuent par leur nombre à l'impact environnemental du numérique. Ce nombre peut être diminué en utilisant directement l'**URL complète** ou en plaçant le site dans les **favoris** plutôt que de passer par un moteur de recherche.

L'emploi des **bons mots-clés** optimise les recherches et réduit ainsi leur nombre. Une fois l'information acquise, il faut éviter de laisser les pages inutiles ouvertes. Pour aller plus loin, l'ajout d'un **ad-blocker** agit directement sur le poids de la page en y bloquant les publicités.

▪ *Cloud :*



Le stockage en cloud a un impact mais il peut s'avérer avantageux notamment pour les **travaux collaboratifs**. On évite toutefois d'y transférer des fichiers non pertinents et on privilégie les **systèmes de stockage externe** (clé USB, disque dur...) lorsque c'est possible.

Le saviez-vous ?

Un **réseau d'acteurs** existe et permet d'échanger, de se former et de développer le Green IT au sein de son entreprise. Pour plus d'informations, contactez Green IT Belgium.

👍 ILS L'ONT FAIT !

>> Croix-Rouge de Belgique

Actions humanitaires, Bruxelles

Dans sa stratégie de développement durable, la Croix-Rouge de Belgique s'intéresse à l'impact environnemental de l'IT. De bonnes pratiques en ressortent comme l'installation de blocs multiprises pour faciliter l'extinction quotidienne du matériel bureautique, la centralisation des impressions ou encore le développement d'une charte prenant différentes formes pour responsabiliser les collaborateurs.ices et garder l'attention de toutes et tous.

Plus récemment, la société a adhéré au groupe Green IT Belgium. Ce qui lui permettra, grâce à une approche méthodologique, d'agir sur différents domaines tels que la gestion du cycle de vie des systèmes, la gouvernance, les centres informatiques, etc.

Document réalisé par :



Union Wallonne des Entreprises

Rue de Rodeuhaie 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve

Tél : 010/47.19.43 - environnement@uwe.be

www.environnement-entreprise.be

Cette action de sensibilisation à l'environnement est organisée dans le cadre des missions d'intérêt public confiées par la Wallonie à l'Union Wallonne des Entreprises.

